Copix Framework Page 1 sur 1



## Appellation champagne : sous la protection de l'Unesco



La Champagne : un site d'exception associé à un produit également d'exception.

L'inscription de la Champagne au patrimoine de l'Unesco sera le thème principal de la grande assemblée générale organisée par l'Association viticole champenoise vendredi prochain à Epernay. Créée en début d'année, l'association « Paysages du Champagne Unesco » est l'organe officiel de la candidature sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en tant que paysage culturel. Cette association est organisée de façon paritaire entre l'interprofession, représentée par le CIVC (Comité interprofessionnel du vin de champagne), les trois régions Champagne-Ardenne, Picardie et Ile-de-France, les cinq départements Marne, Aube, Aisne, Seine-et-Marne et Haute-Marne, et toutes les communes et communautés de communes. Le label attribué par l'Unesco officialise le caractère unique et exceptionnel d'un site. En associant le Champagne à une zone géographique spécifique de production, l'inscription de la Champagne présente deux atouts. Le

premier est de valoriser au plan international la région où s'élabore un vin mondialement connu. Le second est de protéger ainsi à long terme tout à la fois le site et le produit. Des atouts de taille pour la défense de l'aire d'appellation Champagne. Les Bourguignons l'ont également compris puisqu'ils sont en lice sous la houlette de Aubert de Villain, cogérant du domaine de la Romanée Comti. Toutefois pour obtenir le « Graal », il faut que les paysages champenois séduisent les experts qui transmettront leur avis au comité mondial. Exit, les murs en tôles ondulées, les décharges, les hangars mal intégrés dans le paysage. De la plus petite commune à la plus importante, de la grande maison au petit vigneron, chacun doit y mettre du sien. Il s'agit plus d'une volonté collective que d'un règlement édicté par l'Unesco qui n'en possède pas. De plus, le monde champenois est bien organisé puisque déjà soumis aux règles drastiques de l'AOC. Au mois de juin prochain, la Champagne accueillera un colloque international sur la valorisation des paysages viticoles qui réunira des sommités internationales concernées par le développement durable. De quoi nous montrer sous nos plus beaux atours. viticulture

Auteur : S.C.-P.

Article paru le : 25 novembre 2008